

LETTRE OUVERTE
A MONSIEUR TONY SINIVASSIN,
MAIRE DE POINTE-NOIRE

LETTRE OUVERTE
A MONSIEUR TONY SINIVASSIN,
MAIRE DE POINTE-NOIRE

Monsieur Le maire,

Le jeudi 19 Décembre 2013 vous avez été mis en cause sur les ondes de nos deux principales Radio locales, Guadeloupe 1^{ère} et RCI, par l'ancien maire de Pointe-Noire **Claude GUILLAUME** dans une affaire de corruption présumée.

Dans ses révélations, l'ancien Maire vous reproche d'avoir voulu acheter sa participation à vos cotés, à l'occasion des prochaines élections municipales, en échange d'un véhicule de la marque Mercedes d'une valeur de **50 000€**.

Cette affaire d'une gravité extrême a ébranlé la Guadeloupe entière, et plus particulièrement la population de Pointe-Noire, qui se pose de nombreuses questions.

Dans un communiqué adressé à Guadeloupe 1^{ère} la radio, vous déclariez avoir contracté la dengue, et ne pas être en mesure de répondre verbalement. Vous vous êtes engagé à le faire ultérieurement et à déposer plainte en diffamation dès que votre état de santé vous le permettrait.

Aujourd'hui, plus d'un mois ½ après ces révélations, votre silence est plus qu'assourdissant et laisse planer quelques suspicions. La population très dubitative, se trouve dans une grande perplexité.

De nombreuses questions se posent... **Face à cette situation, il est temps de réagir !!!**

Votre statut de premier magistrat de la commune, candidat aux élections municipales de mars prochain, vous oblige plus que quiconque à clarifier votre position dans cette affaire. Les Pointe-Noiriens doivent savoir si vous êtes impliqué ou non dans cette affaire.

Si vous ne l'êtes pas, pourquoi ne réagissez vous pas ? Et pourquoi n'avez-vous pas déposé une plainte pour diffamation ? Auquel cas, c'est la justice qui se serait chargée de faire la lumière sur cette affaire.

Cependant, vous aviez trois opportunités pour vous expliquer face à la population :

- Tout d'abord, le samedi 18 janvier à l'occasion des vœux au personnel communal,
- Ensuite, le lundi 20 janvier lors de la réunion du dernier conseil municipal,
- Et enfin, dans le dernier n° de votre journal politique où vous essayez tant bien que mal de noyer le poisson.

Mais force est de constater que vous n'apportez aucune réponse, aucun éclaircissement, et pas plus de démenti formel à cette accusation publique. Si vous avez peur, vous pourriez peut être le faire par l'intermédiaire de votre avocat. **Mais il n'en est rien !!!**

Votre mutisme et votre indifférence s'apparentent à une stratégie visant à endormir l'esprit des Pointe-Noiriens. J'ose espérer que cette attitude ne signifie en rien que vous seriez impliqué dans cette affaire. Si c'est le cas cela ternirait d'autant plus l'image de notre commune.

Il serait vraiment dommage que celui qui aujourd'hui, a en charge de faire respecter les lois de la République, et de surcroît épaulé par celui qui les fait voter, soit le premier à les bafouer.

Il faudrait alors nous dire quelle place accordez-vous donc au respect, et à la dignité dans cette commune ???

Aujourd'hui, en ma qualité de leader de l'opposition à Pointe-Noire, je vous invite donc à avoir un minimum de considération pour nos concitoyens. **L'honnêteté intellectuelle** doit prévaloir sur tout, avant ces élections municipales, afin d'écartier tout doute de l'esprit de nos concitoyens.

Camille ELISABETH Conseiller Municipal, Candidat de l'Espoir.